

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission *ad hoc* s'est réunie le lundi 20 avril 2026 à 19h00 au Centre technique communal, Ch. des Esserts 5, salle de conférence no 2. La séance a été levée à 21h55.

Étaient présent.e.s :

Conseillères communales :

Françoise Favre (LES VERT.E.S), Présidente – Frédérique Landry-Reeb (PLR+ID), Rapportrice, Nathalie Yéghen-Yürüten (FORUM) – Maya Frühauf (PSIG) – Snezana Markovic (UDC)

Municipaux concernés :

M. Jean-Louis Radice et Mme Danièle Petoud.

Accompagnés de Mme Diane Tiedermann, Adjointe au Chef de Service Urbanisme et mobilité, ainsi que MM. Quentin Schneider, Délégué à la transition énergétique et Stanislas Gouhier, Délégué au plan climat et à la durabilité

PROCÈS VERBAL :

La présidente transitoire de la Commission 2026/04, Mme Françoise Favre, est confirmée dans ses fonctions de présidente de commission ad-hoc.

Mme Frédérique Landry-Reeb est nommée rapportrice.

La Présidente salue la présence des Municipaux et des représentants des services concernés.

Contexte :

Le Rapport-préavis 2026/04 répond au postulat du 13 juin 2024 de Mme la Conseillère Maya Frühauf « Quel est le potentiel d'un plan de mobilité pour l'administration communale d'Ecublens ? », lequel a été renvoyé à la Municipalité lors du Conseil communal du 07.11.2024.

Préambule :

Les représentants de la Municipalité relèvent qu'à leur connaissance, c'est la première fois qu'une commission à Ecublens n'est constituée que de Conseillères communales.

Précisions : *apportées par la Municipalité et les représentants des services concernés*

- Les mesures mises en œuvre jusqu'à présent font partie de la phase préparatoire à la mise en œuvre du plan de mobilité de l'administration communale d'Ecublens.
- L'éventail de mesures n'est pas encore complet ; le mécanisme de financement doit encore être affiné.
- Les revenus générés par le stationnement financent, en général, les mesures mises en place dans un plan de mobilité. Or, Ecublens bénéficie à ce jour d'un stationnement gratuit sur l'ensemble de la Commune, contrairement aux autres communes du district.
- Une « Étude sur le stationnement communal » a donc été lancée pour estimer comment faire évoluer le stationnement public à Ecublens.

Tour de table : Les membres de la Commission remercient la Municipalité et les représentants des services concernés pour les éclairages apportés.

Délibérations de la Commission ad-hoc et décisions :

Les membres de la Commission soulignent :

- Le travail préparatoire réalisé en vue de la mise en place d'un plan de mobilité destiné au personnel communal d'Ecublens.
- L'analyse, ainsi que les enquêtes menées au sein de l'administration communale, qui mettent en évidence le potentiel d'un tel plan :
 - ✓ 70 % des collaborateurs ayant répondu se déclarent prêts à modifier leur mode de transport.
- Les actions de sensibilisation déjà entreprises auprès du personnel, tout en relevant que les incitations financières apparaissent plus efficaces que la seule sensibilisation pour encourager des changements de comportement en matière de mobilité.
- L'étude pilote menée par le Canton au Collège du Pontet, ainsi que l'étude en cours sur le stationnement communal à Ecublens, qui constituent des éléments précieux pour affiner les modalités d'un plan de mobilité pour l'administration communale.

En revanche, la commission tient à exprimer sa frustration car

- Aucun objectif concret, ni d'horizon temporel concernant la mise en œuvre d'un plan de mobilité pour l'administration communale d'Ecublens n'ont été énoncés, alors que ledit plan de mobilité est attendu de longue date ;
- La concrétisation du plan de mobilité semble dépendre notamment d'une stratégie de stationnement communal, pour laquelle il manque également un horizon temporel.

Après délibération et au vu des éclairages apportés par la Municipalité, les membres de la Commission prennent bonne note du contenu du Rapport/préavis 2026/04 et vous recommandent, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, d'en prendre acte. Cette recommandation est adoptée par 3 voix pour et 2 abstentions.

Les membres de la Commission formulent en outre les **questions** suivantes à l'attention de la Municipalité :

Questions à la Municipalité :

1. Dans quel délai les résultats de l'étude de stationnement public/communal à Ecublens seront-ils disponibles ?
 2. Dans quel délai la stratégie de stationnement public/communal à Ecublens sera-t-elle formulée ?
 3. Dans quel délai le plan de mobilité pour l'administration communales d'Ecublens sera-t-il disponible et mis en œuvre ?
-

Ecublens, le 22.04.26..

Présidente:

Rapportrice :

Françoise Favre

Frédérique Landry-Reeb